



Qu'est-ce que le comité scientifique du Plan Climat ?

Les enjeux climatiques de la Polynésie française nécessitent une expertise scientifique pour apporter un éclairage susceptible d'aider la prise de décision. Dans cette perspective, une dizaine de scientifiques locaux et internationaux, choisis pour leur expertise dans les domaines des sciences du climat et des écosystèmes, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que de l'adaptation et de la résilience face au changement climatique, se réunissent à intervalle régulier dans le cadre du Plan Climat de la Polynésie française (PCPF). Ils enrichissent la démarche et apportent un regard critique sur les livrables produits et sur les données scientifiques utilisées.

Avis du Comité Scientifique / Juin 2024

Les preuves scientifiques sont sans équivoque : le changement climatique et l'évolution des extrêmes en matière de température et de précipitation sont une menace pour la santé et le bien-être des communautés humaines à l'échelle planétaire. Ils ont déjà perturbé les écosystèmes naturels et les socio-écosystèmes avec des dommages sévères dans les secteurs exposés au climat. L'agriculture, la pêche, l'énergie et le tourisme subissent dès à présent des pertes économiques importantes.

La vulnérabilité des écosystèmes dépendra fortement du développement présent et futur de notre société, en particulier en raison de notre production et consommation fondées sur une surexploitation des terres, des océans et de la ressource en eau. Leur dégradation ainsi que celle des biens et services qu'ils fournissent à des effets en cascade sur les populations, en particulier des communautés locales qui en dépendent directement pour leurs besoins fondamentaux.

Pour notre pays, l'élévation du niveau de la mer représente une menace existentielle au long cours pour les zones littorales des îles hautes ainsi que les îles basses et atolls, mettant en danger la disponibilité des eaux souterraines, causant la salinisation des réserves d'eau douce et fragilisant les infrastructures et habitations côtières. Avec l'augmentation du réchauffement climatique, les pertes et les dommages augmenteront et de nouveaux systèmes humains et naturels atteindront leurs limites d'adaptation. Les tendances de développement passées et actuelles n'ont pas permis un développement résilient face au changement climatique.

Pour répondre efficacement à ces défis, le Plan Climat de la Polynésie française nécessite un engagement politique fort et une mobilisation à tous les niveaux de gouvernance, essentiels pour accélérer la mise en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptation. Des cadres et schémas institutionnels définissant les objectifs et indicateurs, coordonnés entre l'ensemble des acteurs, sont indispensables pour renforcer les actions à mettre en œuvre. La gouvernance inclusive, qui donne la priorité à l'équité et à la justice dans la planification et la mise en œuvre de la stratégie, est cruciale pour des résultats efficaces et de long terme. Des initiatives participatives, éclairées par les connaissances scientifiques, les savoirs locaux et traditionnels, combinés aux valeurs éthiques et culturelles, peuvent conduire à des résultats plus durables. À ce titre, identifier des îles "témoins" dans chaque archipel dès la phase de réflexion permettrait de favoriser l'appropriation du Plan Climat par les communautés locales.

Il est également essentiel de surmonter les barrières juridictionnelles et organisationnelles pour un développement résilient, en s'appuyant sur des choix de société qui accélèrent et approfondissent les transitions systémiques clés. Les ressources humaines et technologiques, les informations, les

capacités et les financements adéquats et appropriés sont également nécessaires pour assurer la réussite du plan d'actions. Des solutions intégrées et multisectorielles qui s'attaquent aux inégalités sociales et différencient les réponses en fonction du risque climatique augmentent la faisabilité et l'efficacité de l'adaptation dans de multiples secteurs. Ces réponses seront plus efficaces si elles sont inclusives, combinées, planifiées à l'avance, alignées sur les valeurs socioculturelles et les priorités de développement.

L'adaptation au changement climatique peut générer de nombreux avantages, tels que l'amélioration de la productivité agricole ou aquacole favorisant la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être ainsi que la conservation de la biodiversité, tout en assurant un maintien des fondements culturels de nos îles. Un filet de sécurité sociale tenant compte des enjeux climatiques apporte d'importants cobénéfices en lien avec les objectifs de développement durable, notamment l'éducation, la réduction de la pauvreté, l'inclusion des femmes et des personnes vulnérables.

La diversification de la production d'énergie, y compris avec des ressources renouvelables et une production décentralisée adaptée au contexte local (hydroélectrique, solaire, énergies marines), ainsi que la gestion de la demande par le stockage et les améliorations de l'efficacité énergétique, peuvent réduire les vulnérabilités au changement climatique, particulièrement dans les zones isolées, tout en favorisant l'indépendance du pays aux ressources fossiles.

Les révolutions scientifique, technologique et comportementale engendrées et requises par la transition écologique induiront nécessairement de nouveaux métiers. La formation initiale et continue à ces nouvelles activités doit être adaptée, efficace et réactive. Le renouvellement des modes de consommation et de production va inévitablement transformer l'économie du Pays. Cette transformation de la société doit être conçue comme une démarche positive en termes d'emplois, de santé et de développement économique et non pas comme une accumulation de contraintes.

Il est crucial de noter que les perspectives de développement résilient au climat vont être considérablement limitées si les émissions actuelles de gaz à effet de serre ne diminuent pas rapidement. Notre fenêtre d'opportunité se rétrécit drastiquement.

Il est impératif que nous prenions collectivement conscience de l'urgence de la situation et que nous agissions en conséquence. S'engager résolument sur la stratégie du Plan Climat de la Polynésie française ne pourra se faire sans renforcer la gouvernance et la coordination à tous les niveaux pour assurer des résultats efficaces et durables. Il est essentiel que les décideurs actuels assument pleinement leur responsabilité envers toutes les générations, en particulier les futures et sans oublier les anciens qui tiennent une place emblématique dans la société polynésienne.

Le conseil scientifique du PCPF vous invite donc à considérer avec sérieux cette question vitale, et à accélérer les efforts déjà engagés. Nous sommes convaincus qu'une implication politique forte et des actions concertées pourront préparer notre Fenua aux effets dévastateurs du changement climatique et assurer un avenir désirable pour les générations futures.

Signataires, tous membres du Comité Scientifique du Plan Climat de la Polynésie :

- Pascal ORTEGA (UPF/GePaSud)
- Paul MAUGER (UPF/GePaSud)
- Victoire LAURENT (Météo-France)
- Neil DAVIES (UC Berkeley - Station Gump Moorea)
- Jean-Yves Hiro MEYER (Délégation à la Recherche & UMR 241 SECOPOL)
- Virginie DUVAT (CNRS / Université de la Rochelle)
- Alexandre MAGNAN (IDDRI, France et Cawthron Institute, Nouvelle-Zélande)
- Tamatoa BAMBRIDGE (CNRS / Criobe Moorea)
- Jean WENCELIUS (San Diego States University)
- Marguerite TAIARUI (Criobe Moorea)
- Leopold BIARDEAU (Centre de recherche Manaaki Whenua, Nouvelle Zelande)
- Vehia WHEELER (Australian National University)